

Alternance : la rentrée 2011 portée par les « contrats pro »

Le mois dernier, le ministère du Travail a enregistré 43.343 nouveaux contrats d'apprentissage, selon les données statistiques que « Les Echos » se sont procurées. C'est, à 150 près, le même nombre qu'en septembre 2010. En ces temps conjoncturels incertains, c'est une bonne nouvelle. D'autant que, depuis le début de 2011, la performance mensuelle de l'apprentissage était systématiquement en repli par rapport au même mois un an auparavant. Le retard n'a pas été rattrapé mais l'essentiel des contrats se conclut toujours dans les derniers mois de l'année. Septembre augure donc d'un millésime du même ordre que les deux années précédentes : sur les neuf premiers mois de l'année, 132.628 contrats ont été comptabilisés, soit 6.000 de moins qu'en 2010 et presque autant qu'en 2009.

Il est désormais quasiment acquis que la performance de la formation en alternance en 2011 se jouera cette année sur les contrats de professionnalisation. De ce côté, la mauvaise nouvelle

de l'été s'est avérée un simple effet d'optique. Le coup de frein affiché en juin et juillet, mois sur lesquels le nombre de contrats recensés ne dépassait pas la moitié de ce qu'ils avaient été douze mois auparavant.

470.000

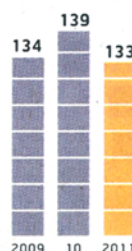
Le nombre de contrats en alternance en 2011 si le rythme des neuf premiers mois se maintient.

avant, a été provoqué par un changement de procédure de validation des contrats. La Dares a, depuis, corrigé ce biais et les statistiques indiquent au contraire la bonne tenue des contrats de professionnalisation depuis le début de l'année. 27.243 contrats ont été enregistrés par l'administration en septembre, soit 6.000 de plus qu'en septembre 2010. De janvier à septembre, le total atteint 98.180. C'est 23 % de plus qu'en septem-

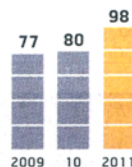
LES CONTRATS EN ALTERNANCE

CONTRATS CONCLUS ENTRE JANVIER ET SEPTEMBRE, EN MILLIERS

CONTRATS D'APPRENTISSAGE



CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION



« LES ECHOS » / SOURCE : DARES

bre 2010. La poursuite de cette tendance aboutirait en fin d'année à dépasser les 180.000 contrats, légèrement au-dessus du record de 2008.

600.000 contrats en 2015

En l'absence de sursaut de l'apprentissage, le dynamisme des contrats de professionnalisation suffirait, en termes statistiques en tout cas, à rompre avec deux années de stagnation de l'alternance, portant le total des contrats, toutes formules confondues, de 230.800 entre janvier et septembre autour de 470.000 sur l'ensemble de l'année.

Mais au-delà des chiffres, il va laisser entier le problème posé par le passage du bac professionnel de deux à trois ans, qui constitue une réelle difficulté pour l'apprentissage et, sans doute, l'un des freins à lever pour rendre moins hypothétique l'objectif affiché par le président de la République d'aller jusqu'à 600.000 contrats conclus dans l'année en 2015.

LEILA DE COMARMOND

D'un secteur à l'autre, le succès de l'apprentissage varie fortement

Selon le métier et le niveau de formation, le succès de l'apprentissage n'est pas homogène. Le passage de deux à trois ans du bac pro est un frein.

« Si, déjà, on stabilise le nombre d'apprentis cette année, c'est bien. » Comme ce patron de branche patronale, nombreuses sont les entreprises dont le souci n'est pas tant d'augmenter leur nombre d'apprentis mais de le maintenir au même niveau que l'an passé.

Si elle souligne « l'incertitude économique qui entraîne un manque de visibilité sur les mois et années à venir », l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat constate cependant une hausse de 3 % des contrats signés par rapport à l'an dernier « au jour d'aujourd'hui ».

Du côté de la métallurgie aussi, on juge que « la rentrée se profile plutôt bien ». Le directeur général adjoint chargé de la formation de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), Bernard Legendre, est sur une perspective approchante : « Les chiffres de l'apprentissage devraient cette année se maintenir au même niveau que l'an dernier, voire se situer en légère hausse. » Mais il souligne aussi que « derrière se cachent des tendances qui peuvent être assez variées au

niveau géographique, selon les métiers et les niveaux de formation. »

L'« effet Masterchef »

Un petit tour de France montre en effet de fortes disparités entre régions ou même départements. Ainsi, sur les neuf premiers mois de l'année, le Languedoc-Roussillon affiche une hausse de plus de 30 % quand l'Alsace baisse d'autant. Les disparités sont aussi fortes entre les professions : il y a par exemple sur la cuisine l'« effet « Masterchef » » (l'émission télévisée, NDLR), qui a contribué à multiplier les vocations ; en revanche, « dans les métiers en tension, par

exemple les bouchers, il y a plus de places que de jeunes », note Robert Dufour, secrétaire national de la Fédération nationale des associations régionales des directeurs de centre de formation d'apprentis (Fnadir), qui dirige le CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Maine-et-Loire. La chaudronnerie est dans le même cas, comme les transports et la logistique. En Franche-Comté, il y a 800 postes à pourvoir sur le secteur, souligne Yann Lafitte, directeur du CFA transport et logistique situé à Besançon. Depuis trois ans, le manque de candidats est devenu « régulier » sur les niveaux V (CAP et BEP) et IV (bac), pointe-t-il, sou-

lignant que même les annonces qu'il publie dans des journaux gratuits n'apportent plus de candidats. Yann Lafitte déplore un « manque d'information sur l'orientation vers les métiers » auxquels forme son CFA. En post-bac, « je n'ai pas de problème car je suis inscrit sur le portail de l'académie, mais en deçà, c'est une autre affaire », déplore-t-il, estimant qu'il y a « un gros travail à faire pour former et informer les professeurs principaux ».

Coûts annexes

Sans compter l'arlésienne de la réforme de l'orientation. Ce directeur de CFA pointe un autre souci qui freine les vocations, celui des coûts annexes que doivent supporter les apprentis, surtout en province : « C'est jusqu'à 90 % de leur salaire qui peut passer en frais d'hébergement, de restauration et de transport », déplore-t-il. Cela empêche même parfois le contrat de se conclure, souligne un responsable de branche. Mais les problèmes ne viennent pas tous, loin s'en faut, du manque de candidats : les entreprises font aussi défaut. Le souci est particulièrement marqué sur le bac professionnel, dont le passage de deux à trois ans a nettement freiné les ardeurs patronales, comme le soulignent tous les acteurs de l'apprentissage.

L. DE C.

UNE MÉDAILLE D'OR PAS TOUT À FAIT COMME LES AUTRES

Une médaille d'or de l'apprentissage décernée sous l'égide du Sénat et des ministères de l'Éducation nationale, des PME et de l'Alternance, c'est toujours une belle récompense, mais celle qui sera remise à Dragos B., début 2012 revêtira une dimension encore plus symbolique. Après un CAP en lycée professionnel, ce jeune prépare un bac professionnel par apprentissage en « enseignement » (fabrication d'enseignements lumineux). Ce n'est pas tant

cette spécialité que son parcours qui fait de sa prochaine décoration un double événement. Arrivé en juillet 2008 pour rejoindre sa mère, ce jeune Moldave a bien failli ne pas rester en France. La demande de titre de séjour à ses dix-huit ans avait d'abord été rejetée et assortie d'une obligation de quitter le territoire. Mais l'association RESF (Réseau éducation sans frontières) s'en est mêlée et Dragos a fini par obtenir un titre de séjour vie privée et familiale.